

REVENDICATIF

POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

novembre 2025

La transition écologique transforme les missions et l'organisation des services publics. Elle concerne l'ensemble des agents. Pour être menée de manière juste, cohérente et soutenable, elle nécessite un dialogue social structuré, des moyens et de la formation. C'est le cadre dans lequel s'inscrivent les revendications portées par la CFDT Fonctions Publiques.

1. Mettre en place des politiques de Transition Écologique Juste (TEJ) :

- Des politiques publiques incitatives, co-construites et adaptées aux réalités locales
- Une évaluation préalable des risques et des impacts environnementaux à chaque projet d'organisation
- Un déplaçonnement et un déploiement des aides à la mobilité



2. Former et accompagner les agents dans la transformation de leurs métiers

- La mise en place d'une politique d'attractivité, incluant les métiers essentiels à la transition écologique
- Des plans de formation et de reconversion pour adapter les compétences aux enjeux de la transition écologique
- Une valorisation des compétences environnementales dans les parcours professionnels, y compris dans les pratiques RH



3. Articuler urgence climatique et Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) :

- L'application des lois et des protocoles existants avec la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), du Programme Annuel de Prévention et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIACT) et l'application du décret « chaleur »
- L'organisation d'un dialogue professionnel avec les agents concernés
- Le renforcement du réseau de préventeurs



4. Identifier clairement les personnes, les ressources et les chaînes de décisions

- La mise en place d'un plan unique national décliné au local avec des objectifs opérationnels soutenables
- Une base de ressources identifiée et consultable par tous
- Un référent écologique pour chaque site, regroupés en réseaux territoriaux
- Une expertise publique solide et opérationnelle pour répondre aux enjeux



5. Avoir des espaces de dialogue social pour mettre en place la TEJ

- L'intégration des questions environnementales dans les compétences des comités sociaux et formations spécialisées
- Une présentation annuelle du Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) et un plan d'action élaboré avec les agents et leurs représentants
- Une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux dans les négociations collectives, en particulier sur la QVCT, la justice sociale et le développement durable

6. Former et sensibiliser les agents à la TEJ :

- Un plan de formation initiale et continue certifiée et certifiante adapté aux enjeux locaux et intégrant tous les enjeux de la transition écologique.